

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
7 mars 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 7 mars 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général.

Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 15 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

86-03-2011

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Gestion des matières résiduelles**
 - 1.1 Régie des Trois-Lacs**
- 2. Période de questions**
- 3. Levée de l'Assemblée**

ADOPTÉE

- 1. Gestion des matières résiduelles**
 - 1.1 Régie des Trois-Lacs**

87-03-2011

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 31-01-2011, le conseil municipal autorisait la signature de l'entente intermunicipale visant la création de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente intermunicipale a été transmise pour approbation au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) mais n'a pas été approuvée telle que rédigée;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle entente tenant compte des recommandations du ministère a été négociée entre les parties et rédigée par l'étude Dubé Guyot, avocat

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
7 mars 2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER madame Berthe Bélanger, mairesse et monsieur Sylvain Michaudville, directeur général de signer l'entente intermunicipale (version du 1er mars 2011) visant la création de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs dont copie est annexée à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

DE RESCINDER la résolution 31-01-2011 adoptée le 27 janvier 2011;

DE NOMMER madame Berthe Bélanger, mairesse, pour siéger à titre de délégué à la Régie intermunicipale à être créée et monsieur Denis Desautels, conseiller, à titre de substitut.

ADOPTÉE

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

88-03-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 10 h 40.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maïresse

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur
général